**HABITAT INCLUSIF**

**LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES, LE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS ET LE RÉSEAU DE L’HABITAT partagÉ et accompagnÉ**

**LANCENT AUJOURd’hui L’ASSOCIATION « H@PI »**

**En s’appuyant sur leur ancrage territorial et leurs expertises, la Fondation des Petits Frères des Pauvres, le groupe Caisse des Dépôts et le Réseau de l’Habitat Partagé et Accompagné (HAPA) se mobilisent pour promouvoir ensemble l’habitat inclusif. Elles lancent « h@pi » (habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale), une nouvelle association qui proposera, dès le 1er trimestre 2022, une plateforme destinée à faciliter et structurer le déploiement de l’offre d’habitat inclusif dans les territoires.**

Face à l’augmentation du nombre de personnes fragilisées par l’âge, la maladie ou le handicap, le besoin de logements adaptés et choisis par les personnes s’accroît. Des solutions existent, cependant de nombreuses personnes sont encore contraintes de choisir entre domicile et EHPAD, faute de place ou de moyens financiers pour accéder à des logements adaptés. L’habitat inclusif se positionne comme un maillon dans ce parcours résidentiel, en offrant à un nombre croissant d’habitants la possibilité de vivre comme et avec les autres. **Toutefois, la concrétisation des projets d’habitat inclusif est considérablement ralentie en raison notamment de la diversité des besoins exprimés par les personnes âgées ou en situation de handicap, et d’un secteur atomisé n’encourageant pas le partage de connaissances ou l’accès aux interlocuteurs idoines.**



Afin de fédérer l’ensemble des acteurs du secteur (porteurs de projets, financeurs, collectivités…) et d’accélérer le déploiement de projets d’habitat inclusif dans tous les territoires, la Fondation des Petits Frères des Pauvres, le groupe Caisse des Dépôts et l’HAPA créent **l’association h@pi**. Au cours du 1er trimestre 2022, l’association lancera **une plateforme numérique** **de promotion, d’accompagnement et de soutien au développement de l’habitat inclusif, qui mobilisera les métiers et compétences des trois partenaires, mais également de tout l’écosystème pour aider les porteurs de projets tout au long de leur parcours, de l’idée au projet et du projet à la réalisation.** L’association se fixe pour objectif d’accompagner 500 projets au cours des cinq prochaines années.

Signature des statuts de l’association h@pi au stand de la Caisse des Dépôts - Salon des Maires et des Collectivités Locales 2021, Porte de Versailles

La plateforme s’articulera autour de **4 axes** :

* **Faire connaître et promouvoir** l’habitat inclusif en centralisant les ressources utiles (savoir-faire, outils, bonnes pratiques …) pour permettre aux porteurs de projets de trouver l’information adaptée ;
* **Détecter les besoins** des acteurs territoriaux (collectivités, bailleurs sociaux, services médico-sociaux, incubateurs, acteurs de l’économie sociale et solidaire), **les accompagner** dans leur montée en puissance sur le thème de l’habitat inclusif et **les former** ;
* **Orienter et soutenir les porteurs de projets,** depuis l’amont (passer de l’idée au projet) jusqu’à l’aval (passer du projet à la réalisation), vers les interlocuteurs les plus pertinents en matière de conseils, d’ingénierie, d’aide au montage et de financement, en synergie avec les dispositifs locaux et/ou nationaux existants (Dispositif Local d’Accompagnement, Programmes Action Cœur de ville et Petites villes de demain, Fonds d’Investissement au Développement de l’Economie Sociale et Solidaire, Incubateurs, fonds dédiés à la politique de la ville, …)  ;
* **Mesurer et analyser** l’impact social et économique de l’habitat inclusif sur les territoires et les bénéficiaires.

La création de l’association h@pi s’inscrit dans le cadre de la stratégie nationale pour le déploiement de l’habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale, sous l’impulsion de la loi ELAN et du rapport Piveteau-Wolfrom « Demain, je pourrai choisir d’habiter avec vous ! ».

Gaël Brenaut, président de la Fondation des Petits Frères des Pauvres, Eric Lombard, directeur général du groupe Caisse des Dépôts et Florence Delisle-Errard, co présidente du Réseau de l’Habitat Partagé et Accompagné ont lancé l’association h@pi au Salon des Maires et des Collectivités Locales 2021 en présence de Brigitte Bourguignon, Ministre déléguée chargée de l'Autonomie.

**Pour Gaël Brenaut, président de la Fondation des Petits Frères des Pauvres** « *La volonté et le dynamisme ont permis à nos trois structures de formaliser rapidement ce rapprochement important pour nous, tant dans sa dimension partenariale que par son objectif ambitieux pour la cause de nos ainés.* »

**Pour Eric Lombard, directeur général du groupe Caisse des Dépôts** « *L’association h@pi est une initiative innovante en faveur du bien-vieillir dans les territoires, qui s’inscrit parfaitement dans le cadre de notre mission de lutte contre les fractures territoriales et sociales. L’élan déployé en très peu de temps par les trois fondateurs démontre l’envie et l’urgence d’apporter une réponse adaptée, cohérente et impactante dans les territoires. Celle-ci doit être articulée en synergie avec les actions menées par la Caisse des Dépôts, les acteurs publics nationaux et locaux, au service du parcours de vie des Françaises et des Français, notamment les plus âgés, en tous points du territoire.* »

En tant que membre fondateur de l’association, la Caisse des Dépôts mobilisera ses différentes expertises (financière, immobilière, numérique, TEE, ESS, innovation, …). Elle pourra également faire bénéficier de sa capacité massive de financement de projets à impact, via son plan de relance, dont la cohésion sociale est l’un des axes prioritaires, ou son Enveloppe Innovation « ENVI » entre autres. Elle s’engage ainsi notamment à renforcer son action en faveur de l’accompagnement du parcours de vie des Français et des Françaises tout au long de leur vie, dont l’accès à un hébergement de qualité et qui répond à leurs besoins en tout point du territoire.

Le Ministère chargé de l’autonomie est aux côtés des porteurs de la Plateforme afin de déployer de nouvelles solutions pour bien vieillir dans les territoires. Cet appui répond à la stratégie de développer des formes alternatives d’habitat dans le but d’améliorer le quotidien des personnes âgées.

**Pour Florence Delisle-Errard, co présidente du Réseau de l’Habitat Partagé et Accompagné** « *Il y a urgence à faire coïncider les besoins des personnes vieillissantes et/ou porteuses de handicap et les bonnes volontés des porteurs de projets répartis sur les territoires, avec les soutiens techniques et financiers de l’ensemble des acteurs structurants du secteur. Cette plateforme se veut un creuset de mises en réseaux et de montée en compétences pour accélérer la concrétisation des projets. »*

**Pour Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l’autonomie** «*Le sens de cette Plateforme c’est de lever les obstacles qui se dressent sur la route de ceux qui veulent faire et qui parfois se heurtent à des murs de technicité qui peuvent être autant de dissuasions. Il y a un enjeu majeur d’orientation des porteurs de projets : dans les communes, où les initiatives ne manquent pas, mais il faut parfois un coup de pouce ou un accompagnement pour que des idées prennent vie. En tant qu’élue locale, je comprends très bien leur situation. Ils peuvent compter sur mon appui. »*

**À propos de la Fondation des Petits Frères des Pauvres**

La Fondation des Petits Frères des Pauvres, reconnue d’utilité publique et abritante, facilite et améliore durablement les conditions de vie des personnes âgées démunies et/ou isolées, notamment en matière de logement.

**À propos du groupe Caisse des Dépôts**

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l’intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d’expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d’actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

 ⏐  ⏐  ⏐  [caissedesdepots.fr](https://www.caissedesdepots.fr/)

**A propos du réseau de l’Habitat Partagé et Accompagné**

Le réseau a pour ambition de faire coopérer l’ensemble des acteurs (porteurs de projets, financeurs, bénéficiaires, pouvoirs publics, …) pour permettre le développement de l’habitat partagé et accompagné. Le réseau HAPA se définit avant tout comme un **réseau de porteurs de projet qui s’entraident.**

**CONTACTS PRESSE**

**Petits Frères des Pauvres : Meryl Le Breton –** [**service.presse@petitsfreresdespauvres.fr**](mailto:service.presse@petitsfreresdespauvres.fr) **– 07 71 92 87 87**

**Groupe Caisse des Dépôts : Marie-Caroline Cardi –** [**marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr**](mailto:marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr) **– 06 38 53 97 67**

**Réseau de l’Habitat Partagé et Accompagné :** [**caroline.senez@reseau-hapa.eu**](mailto:caroline.senez@reseau-hapa.eu) **- 06 74 41 34 24**

**Ministère chargé de l’autonomie :** [**sec.presse.autonomie@sante.gouv.fr**](mailto:sec.presse.autonomie@sante.gouv.fr) **– 01 40 56 48 53**